

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**26 SEPTEMBRE 2013**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Acquisition par la Ville  
d'un terrain sis 7 rue de  
la Liberté**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 27 septembre 2013  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 1<sup>er</sup> octobre 2013  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 26 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur MAILLARD, Madame NICOT, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur MAILLARD  
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE  
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC  
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD

**Étaient absentes :**

Madame GOMMIER  
Madame ROCCHETTI

**Secrétaire de séance :**

Monsieur FAVREAU

**N° DE DOSSIER : 13 E 06**

**OBJET : ACQUISITION PAR LA VILLE D'UN TERRAIN SIS 7 RUE DE LA LIBERTÉ**

**RAPPORTEUR : Monsieur LEBRAY**

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la liquidation de la SEMAGER, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 14 mai 2013 de procéder à la mise en vente des parcelles cadastrées AS 2380 et AS 2381 *sises* rue de la Liberté.

Il s'agit d'une emprise nue et non constructible d'une superficie de 740 m<sup>2</sup>. Ce tènement foncier est enclavé. En le fusionnant à des parcelles voisines et en particulier à la copropriété du 7 rue de la Liberté, il permettrait d'en augmenter les droits à construire et d'envisager la réalisation d'un nouveau projet immobilier.

Par courrier en date du 30 août 2013, le Président de la SEMAGER a proposé à la Ville de Saint-Germain-en-Laye la cession de ces parcelles au prix de 82 000 €, estimé par France Domaine.

Dans l'attente de la formalisation d'un projet de construction de logements en relation avec les propriétaires des parcelles limitrophes, il est proposé au Conseil Municipal de constituer une réserve foncière en faisant l'acquisition de ces deux parcelles au prix proposé par la SEMAGER.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Monsieur le Maire, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERICARD, Monsieur BILLOUIS ne participant pas au vote,

AUTORISE l'acquisition des parcelles cadastrées AS 2380 et AS 2381 *sises* 7 rue de la Liberté appartenant à la SEMAGER au prix de 82 000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1er Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines